

Ecole Primaire Publique « Les Blés en Herbe »

13 rue des Bas Chemins
35350 Saint-Coulomb

02 99 89 04 50

lesblesenherbe@orange.fr



Site internet

<http://www.ecole-les-bles-en-herbe-saint-coulomb.ac-rennes.fr>

Afin de faire vivre le site merci de remplir le formulaire d'autorisation d'utilisation de l'image, de la voix et des travaux pour votre enfant.

L'équipe

Emily Cléquin : enseignante de CM1/CM2

Alexandre Primard : enseignant de CE1/CE2

Anne-Laure Benmeddah : enseignante de GS/CP, assistée de Lucie Legast

Joëlle Petitjean : directrice et enseignante de TPS/PS/MS et Isabelle Chardinne le lundi, secondées par Marie-Christine Frontin : ATSEM de la classe maternelle

Les horaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

8h45-12h00 - 13h20-15h30

Mercredi matin 8h45-11h45

Dans l'intérêt des enfants, merci de respecter ces horaires.

La fiche de renseignement

Merci de nous informer de toute modification de vos coordonnées au cours de l'année scolaire (N° de téléphone fixe ou portable, adresse)

Relations école/familles

Informations et internet : Afin de restreindre le nombre de photocopies faites à l'occasion de la diffusion d'informations concernant l'école, une liste Internet a été mise en place afin de communiquer avec vous par ce média.

Si vous le souhaitez, que vous possédez une adresse e-mail et que vous consultez régulièrement votre messagerie, vous recevrez la plupart des informations par internet.

Des **réunions d'information** sont prévues au cours de l'année scolaire.

Toutefois, n'hésitez pas à demander un **rendez-vous** à l'enseignante par le biais du cahier de Liaison, du téléphone ou par mail, si vous en ressentez le besoin.

<p>La coopérative scolaire</p>	<p>Elle finance des activités communes : sorties, abonnements, achats de fournitures diverses etc.</p> <p>Une participation de 6 euros est demandée par famille. Elle n'a aucun caractère obligatoire.</p>
<p>Le restaurant scolaire</p>	<p>L'inscription se fait par période de 2 à 3 semaines directement sur le site internet de la commune</p> <p>Les repas sont comptabilisés par le passage de la carte et la facture adressée par la Mairie.</p>
<p>TAP Temps d'Activités périscolaires</p>	<p>Mardi, jeudi, vendredi de 15h30 à 16h30</p>
<p>La garderie</p>	<p>Elle est ouverte les jours de classe de 7h30 à 8h35, de 15h30 à 18h30 le lundi, de 16h30 à 18h30 les mardis, jeudis, vendredis</p> <p>Les activités sont encadrées par Marie-Christine Frontin et Servane Gaudin.</p> <p>Téléphone : 02 99 89 02 27</p> <p><i>Le mercredi et pendant les vacances scolaires les enfants sont accueillis par le centre de loisirs au Phare.</i></p>
<p>L'étude</p>	<p>Elle a lieu le lundi de 15h30 à 17h et le mardi et jeudi de 16h30 à 18h00 pour les élèves du CP au CM2.</p> <p>Elle est assurée par Anne Chambrin.</p>

Bonne année scolaire !

L'équipe enseignante